

codé
4

PROCES-VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE

75300274
26-9-75

N° 2525
du 1er Octobre 1975

L'an mil neuf cent soixante quinze, le six Octobre.

ANALYSE

Renseignements
Judiciaires

Nous soussignés :

Adjudant-Chef
Officier de Police Judiciaire
MDL Chef
Officier de Police Judiciaire
Gendarme
Agent de Police Judiciaire

CODE

Enquête sur un soi-
disant objet volant
non identifié.

de la brigade de Gendarmerie

Vu les articles 16 à 20 & 75 du Code de Procédure
Pénale;

Rapportons les opérations suivantes que nous avons
effectuées, agissant en uniforme et conformément aux
ordres de nos chefs.

1° PREAMBULE

Le premier Octobre mil neuf cent soixante quinze,
sur ordre de notre commandant de compagnie, nous effec-
tuons une enquête, suite à un article paru dans la pres-
se au sujet d'un soi-disant O.V.N.I. aperçu dans le
ciel aux environs des communes de ELESMES-ASSEVENT-
BOUSSOIS et VIEUX-RENG, le Vendredi 26 Septembre 1975
vers 21 H 40°.

Vu et transmis par le
Général, commandant
régional de la Gendar-
merie Nationale à LILLE
à Monsieur le Directeur
de la Gendarmerie (bureau
emploi et renseignements)
à PARIS

Nous prenons contact avec monsieur
responsable régional de l'organisme des recher-
ches des objets volants non identifiés. Il nous signale
que la personne ayant aperçu le phénomène est monsieur
domicilié à ASSEVENT
(Nord). Nous nous rendons au domicile de l'intéressé.

2° - ENQUETE

Nous MDL Chef entendons :

, âgé de 33 ans, agent technique,
demeurant à ASSEVENT (Nord), né le
10 Septembre 1942 officier de ré-
serve de l'armée Belge,
qui déclare à 17 heures 10° :

Vendredi 26 Septembre 1975, dans la soirée, je me
trouvais à mon domicile occupé à construire des maquet-
tes d'avions. était avec moi. Il se
préparait à partir vers 21 heures 40°. Alors qu'il é-
tait sur le seuil de la porte avec mon épouse et mes en-
fants, ils m'ont appelé, car ils avaient remarqué quel-
que chose de bizarre en direction de VIEUX RENG - La
Salmagne, c'est rapport à mon
habitation.

DIRECTION DE LA GENDARMERIE
COURRIER ARRIVÉE
N° 034489 B 24 OCT. 75
DESTINATAIRE

N° 018208/3

COMPANDEMENT REGIONALE
DE LA GENDARMERIE
NATIONALE A LILLE
22 OCT 1975

Direction
10.75

D'ici, nous avons remarqué qu'il s'agissait d'une forme ovale orange, se trouvant à hauteur des arbres, entre le local model-club d'ASSEVENT et la butte de terre située à droite. Il s'agissait d'une clarté orange comportant une forme plus foncée à l'intérieur. Nous avons décidé, avec [redacted], de nous rendre plus près, afin de voir de quoi il s'agissait. J'avais pris soin de prendre mon appareil photo, chargé d'une pellicule noir et blanc 125 Asa.

Je tiens à préciser que j'avais appelé mon chien, qui habituellement monte toujours dans la voiture en même temps que moi, mais chose bizarre, il a préféré rentrer à la maison. Nous sommes donc partis en voiture, vers le carrefour de l'épinette et nous avons tourné à droite, par la rue Monval. Nous nous sommes arrêtés à hauteur des travaux du pont de l'autoroute. Nous sommes descendus de voiture et nous distinguons la forme orangée au Nord-Est -- Est. Il s'agissait d'une forme allongée d'une longueur entre 200 et 400 mètres environ, de couleur orange se trouvant à l'intérieur d'une clarté orange plus claire, comme si cette clarté provenait de la première forme. Je me trouvais alors à une distance d'environ 400 mètres. Cette forme se trouvait à hauteur des arbres. Je ne puis dire s'il s'agissait d'une forme cylindrique. Comme je le voyais, il me semblait voir un anneau ou une chambre à air, effectuant une lente rotation sur elle-même, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et oscillant légèrement. Toutefois, je n'ai pu voir s'il y avait un trou à l'intérieur. J'ai remarqué des formes rondes pouvant laisser supposer à des hublots émettant des clartés plus lumineuses. Il n'y avait aucun bruit et cet engin ne dégageait aucune source de chaleur. J'ai pris des photos. J'ai proposé à [redacted] de nous approcher, mais il a refusé. Je suis avancé seul, durant quelques dizaines de mètres. La forme effectuait toujours sa lente rotation de la gauche, vers la droite, avec oscillations.

S.I. La forme me semblait quelque chose de matériel et de solide. En effet, la forme était toujours la même. Je suis revenu près de ma voiture. Avec [redacted], nous sommes partis en voiture vers le terrain de la Salmagne, pour voir l'engin sous un autre angle, c'est à dire à notre droite. J'ai stoppé ma voiture sur le côté droit de la route.

A mon premier arrêt, j'avais allumé l'éclairage intérieur de ma voiture pour régler mon appareil photo. La lumière me paraissait moins forte qu'habituellement, mais cela était peut être dû à la lueur orangée provoquée par l'engin. Au deuxième arrêt, je n'ai pas réussi à éclairer l'intérieur de ma voiture. Depuis, la montre du tableau de bord de ma voiture ne fonctionne plus. A ma deuxième position, l'engin avait la même forme que la première fois et effectuait toujours la même oscillation.

A un certain moment, une forme comme un "quartier de tarte" d'un dixième par rapport à l'engin s'est détachée du milieu de l'objet, par la partie supérieure. Il s'agissait d'une forme de même teinte. Cette forme a oscillé légèrement et est montée, pendant environ 100 mètres, puis elle est partie en direction de la Salmagne. Je ne saurais dire à quelle distance cet objet s'est éloignée, mais ce n'était pas tellement loin.

Quelques minutes plus tard, cette forme est revenue se placer au dessus de l'objet cité en premier et s'est emboîtée à l'intérieur. Le temps de nous rendre compte, nous ne voyions plus rien. Nous n'avons pas vu l'objet partir, mais nous avons vu un point lumineux au loin de JEUMONT. La clarté lumineuse persistait. Nous sommes revenus à mon domicile et lorsque je suis arrivé chez moi, nous avons encore vu la clarté orange qui s'estompait. [redacted] est reparti chez lui. J'ai repris ma voiture et je suis allé seul sur les lieux. Il y avait toujours la clarté orange qui devenait de plus en plus faible. Deux voitures, une ami 6 et une R4L se trouvaient un peu plus loin de ma deuxième position, en allant vers la Salmagne. Il devait être 22 heures environ. J'ai parlé brièvement avec les conducteurs des deux voitures qui étaient étonnés de la clarté orange. Je ne leur avais pas dit ce que j'avais vu. Il n'y avait plus d'objet apparent. Je me suis approché de l'endroit, mais il n'y avait plus rien. Ces usagers m'ont déclaré qu'en arrivant près des lieux, les phares de leur voiture se sont éteints. C'est ce qui les a incités à s'arrêter.

En résumé, il me semble qu'il s'agissait d'un engin d'une longueur ou diamètre entre 200 et 400 mètres. Je ne saurais dire qu'elle était l'épaisseur, étant donné que l'engin oscillait toujours. Il était de couleur orange, se trouvant dans une clarté orange provoquée par lui-même.

L'environnement était baigné par une clarté orangée plus claire, tirant sur le jaune.

Le soir des faits, les conditions atmosphériques étaient bonnes. Il s'agissait d'une nuit claire avec ciel étoilé.

Il n'y a eu aucun bruit provoqué par cet objet. """"

Le 1er Octobre 1975 à 18 heures 30"

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Nous avons accompagné monsieur [redacted] sur les lieux. Il nous a montré l'endroit où il avait vu l'engin et les deux emplacements où il était arrêté (voir plan de situation).

Nous avons examiné les lieux et n'avons rien découvert de suspect pouvant laisser supposer à la présence de l'engin volant non identifié signalé par [redacted].

Nous avons contacté les habitants les plus près. Aucun fait anormal n'a été constaté le Vendredi 26 Septembre 1975, dans la soirée.

Le 2 Octobre 1975, poursuivant notre enquête, nous nous rendons à ASSEVENT (Nord) et nous MDL Chef [redacted] entendons :

[redacted], âgé de 38 ans, chauffeur PL, demeurant [redacted] à ASSEVENT (Nord), [redacted] qui nous déclare à 17 heures 10" :

""Vendredi soir, 26 Septembre 1975, j'ai quitté mon travail à 21 H 55" aux glaces de BOUSSOIS. Je suis arrivé chez moi, vers 22 heures. J'ai très bien remarqué une

luminosité orangée, en direction de VIEUX RENG - BOUSSOIS. Cela faisait penser à une boule de feu et à un coucher de soleil. J'ai d'ailleurs pensé à cette deuxième hypothèse. Après réflexion, qu'étant donné l'heure, il ne pouvait s'agir d'un coucher de soleil, je suis ressorti. J'ai toujours remarqué la clarté qui s'estompait. Je n'ai rien vu d'autre.

Le 2 Octobre 1975 à 17 heures 30'

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

[redacted] se trouvant en déplacement, nous ne pouvons le contacter que le Dimanche 5 Octobre 1975.

Nous MDE Chef [redacted] entendons :

[redacted], âgé de 21 ans, électricien en Bâtiments, demeurant [redacted] à MARPENT (Nord), né le 13 Juin 1954 [redacted]

[redacted] qui déclare à 11 heures 30' :

Le Vendredi 26 Septembre 1975, je me trouvais à ASSEVENT au domicile de monsieur [redacted]. J'en suis parti vers 21 H 40'. Alors que j'étais sur le seuil de la porte avec madame [redacted], nous avons remarqué une forme orangée en direction de la Salmagne.

Je tiens tout de suite à préciser qu'il ne s'agissait nullement d'un O.V.N.I. J'avais déjà remarqué ce phénomène, qui d'après moi provenait d'une fonderie de CHARLEROI et qui est visible, par temps clair. Il s'agissait d'une forme orangée visible au loin, entre le local de modélisme et une butte de terre. Cette forme était ovale, dans le sens de la hauteur. Toutefois, étant donné que cette forme se trouvait au loin, je ne peux donner aucune dimension. Nous avons montré cela à monsieur [redacted] qui a tout de suite déclaré que c'était un O.V.N.I. Il a pris sa voiture et je l'ai accompagné. Il avait pris son appareil photo.

Nous sommes allés à proximité des travaux de l'autoroute. Nous nous sommes arrêtés. Nous voyions toujours la forme au loin, à environ 100 mètres plus haut que l'horizon. A un certain moment, cette clarté a changé de forme lorsque les nuages se sont retirés. Elle a même disparu et a reparu sous une forme plus aplatie. Monsieur [redacted] a pris des photos. Nous sommes restés quelques instants. Il n'y avait personne d'autre sur les lieux. Puis nous sommes repartis au domicile de monsieur [redacted].

Comme je vous l'ai dit, je suis affirmatif. Il ne s'agit pas d'un O.V.N.I. Monsieur [redacted] invente tout cela pour se mettre en valeur.

S.I. Nous n'avons pas changé d'emplacement pour voir cette clarté, étant donné qu'elle était au loin, en direction de la Belgique.

S.I. Il n'y a eu aucun engin qui s'est détaché, qui serait parti et revenu.

S.I. La clarté était fixe. Il n'y avait aucun mouvement de rotation, ni d'oscillation. Les lieux où nous nous sommes rendus n'étaient pas éclairés par cette clarté, étant donné

qu'elle se trouvait au loin.

Il n'y a eu aucun phénomène dans l'éclairage de la voiture. Le moteur tournait toujours et j'avais même mis le chauffage, étant donné qu'il faisait frais.

A un certain moment, deux voitures une R 16 et une autre que je ne saurais définir sont passées. L'une venait de ROUSSELOIS et l'autre en sens inverse. Les conducteurs ont ralenti, pour regarder ce que nous faisons là et ont poursuivi leur route.

C'est tout ce que je puis vous déclarer sur cette affaire qui n'est que pure imagination de la part de monsieur [REDACTED] qui est connu pour être un grand vantard".

Le 5 Octobre 1975 à 12 heures 15'

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Monsieur [REDACTED] avait donné sa pellicule photographique à un journaliste du quotidien "La Voix du Nord", mais les vues qu'il avait prises se sont révélées négatives.

Nous n'avons pu identifier les propriétaires des véhicules cités par messieurs [REDACTED] et [REDACTED].

Aucune autre personne ayant vu ce phénomène n'a été découverte.

Nous avons effectué diverses vérifications auprès de la base aérienne de CAMBRAI et de la station météo régional de LESQUIN. Aucun élément positif n'a été recueilli.

Les personnes entendues semblent jouir de toute leurs facultés mentales et paraissent entièrement responsables de leurs actes.

De l'enquête effectuée, il ressort que les déclarations des deux principaux témoins sont en complète contradiction en ce qui concerne la présence d'un objet volant non identifié.

Le nommé [REDACTED] résidant sur notre circonscription est considéré dans son entourage comme une personne ayant un raisonnement objectif.

Il faut noter que "la vision" se trouve effectivement dans la trajectoire en direction de CHARLEROI (Belgique).

3°- CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Aucun renseignement n'a pu être recueilli sur monsieur [REDACTED]. L'intéressé ne résidant pas sur notre circonscription. Toutefois, il nous a paru jouir de toutes ses facultés mentales.

Dressé en sept expéditions destinées :

..1.....6

- La première : à la Direction Centrale de la Gendarmerie
(Bureau emploi et renseignements) à PARIS
- La deuxième : au GENERAL, commandant régional de la Gendarmerie Nationale à LILLE
- La troisième : au GENERAL, commandant la 21^e Division Militaire à LILLE
- La quatrième : à Monsieur le Procureur de la République à AVESNES-sur-HELPE
- La cinquième : à Monsieur le PREFET, délégué pour la police à LILLE
- La sixième : à Monsieur le Sous-PREFET à AVESNES-sur-HELPE
- La septième : aux archives

Fait et Clos le 10 Octobre 1975

L'Adjudant-Chef [redacted]
O.P.J.

Le MDL Chef [redacted]
O.P.J.

Le Gendarme [redacted]
A.P.J.

